

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 10

Buchbesprechung: Un beau livre

Autor: Crausaz, J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

juste aux objections du maître ; mais il n'aura pas imposé grand effort à sa molle nature. Donc pas de travail.

Je ne veux pas entrer en discussion avec les pédagogues sur la *conquête des règles*. C'est pourtant si héroïque ! Que d'encre n'a-t-on pas versé sur ce champ de bataille ! Je m'en tiens à la bonne vieille méthode traditionnelle. Voilà une règle de grammaire : apprenez-la ; à la suite, à la ligne suivante, il y a un exemple, deux, trois, expliquez-les. J'en ajoute un ou plusieurs, suivant le cas : à vous de les interpréter, sous ma direction.

Ne voit-on pas là très clairement comme le principe grammatical est appliqué ? Et cette conduite ne serait pas rationnelle ? Ce procédé ramène à chaque pas l'élève à un point de départ, et cela pour toute la série de ses classes ; il se mettra dans la tête qu'il y a une filière à suivre, fondée, expérimentée, pour se tenir dans le vrai. C'est une habitude à lui faire prendre. Il est à souhaiter que l'étudiant ait soin plus tard d'en revenir toujours à des principes, sur n'importe quel sujet. Je suis persuadé que la fidélité à la grammaire a une portée très prolongée dans l'orientation d'un jeune cerveau.

Pour combattre et ridiculiser l'emploi de la grammaire et ses partisans, les adversaires ont répété à satiété, — je l'ai entendu de mes oreilles et lu très souvent dans une revue pédagogique, — qu'on ne faisait qu'apprendre, répéter, rabâcher règles et remarques, remarques et règles, sans expliquer et sans donner d'exemples à l'appui. Ah ! s'il est un régent qui fasse ainsi, on a mille raisons de se récrier ; mais qu'on me montre ce prodige ! C'est aisément de combattre quelqu'un, si on lui attribue gratuitement une méthode et une conduite absurdes.

(*A suivre.*)



UN BEAU LIVRE

L'histoire, pas plus que les autres branches du programme, n'a pu se soustraire aux exigences du progrès. Le temps n'est plus heureusement où cette science s'adressait exclusivement à la mémoire, où elle ne portait que sur des mots, des dates, des noms. L'enseignement historique se propose aujourd'hui une autre tâche : celle de concourir à la formation de l'individu, d'atteindre son cœur, de lui faire aimer

sa patrie. Mais pour l'aimer, il la faut connaître. Et c'est cette connaissance que l'école doit donner. Il importe que le futur citoyen, le citoyen cultivé en particulier, ait sur notre histoire nationale, depuis les origines jusqu'aux temps modernes, cette vue d'ensemble qui lui permettra de se rendre compte des transformations opérées au cours des siècles, des événements auxquels se sont trouvés mêlés ses valeureux ancêtres, événements qui ont contribué à faire de sa patrie ce qu'elle est aujourd'hui. Mais, est-il aisément arrivé à fournir cette connaissance générale ? Les résultats enregistrés au cours de certains examens ne nous permettent point de l'affirmer. Il est de fait que l'histoire suisse s'est trouvée « fort maltraitée » par des candidats auxquels sa connaissance était pourtant rigoureusement indispensable. Parmi les causes, probablement multiples, de cette infériorité, nous n'hésitons pas à placer au premier rang l'absence d'un manuel adapté à cet enseignement et répondant aux exigences actuelles. Cette lacune est heureusement comblée aujourd'hui. Et c'est à M. le Dr Castella, l'auteur de la partie historique de notre III^e livre de lecture, que nous le devons. Son nouveau manuel, qui est la traduction de l'ouvrage de M. Suter, est vraiment un beau livre. Il mérite l'accueil qui lui a été réservé, les articles élogieux qui ont marqué son apparition.

Écrit dans un style simple, clair, précis, richement illustré, le livre de M. Castella fait défiler, dans un ordre parfait, les différentes périodes de notre histoire nationale. Point de détails inutiles, point de passages obscurs, de chapitres surchargés. Le lecteur n'éprouve aucune difficulté à saisir l'enchaînement des faits, à discerner la suite des événements. Mais il y a plus. Cet ouvrage est avant tout un cours de loyal patriotisme. L'auteur aime son pays d'un amour ardent, généreux. Ce noble sentiment, il s'applique à le communiquer à ses lecteurs, à la population scolaire surtout, cette génération qui monte et qui fait l'espoir de la patrie. Préoccupation élevée qui a dicté à M. Castella ces considérations qui soulignent l'importance de certains événements, ces sages réflexions sur les « besoins de l'heure présente » entre autres qui terminent le volume. Oui, vraiment, ce livre est de ceux — ils sont peu nombreux — que l'on garde à portée de la main, les études une fois terminées ; de ceux que l'on consulte toujours avec plaisir, que l'on lit et relit sans se lasser. Aussi, nous faisons-nous un devoir de le recommander tout spécialement aux membres du corps enseignant primaire. Ils y puiseront cet enseignement qui, selon le beau mot de

Lavisse, fera aimer et comprendre la patrie et lui préparera des citoyens pénétrés de leurs devoirs, des soldats fidèles au drapeau.

J. CRAUSAZ.



Mines et torpilles sous-marines

VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

La guerre n'a jamais été si cruelle que de nos jours. Toutes les œuvres de ruse, si inhumaines soient-elles, sont employées. Les luttes chevaleresques des temps anciens sont devenues une série de guet-apens où l'astuce a parfois plus de part que le courage. La science est mise au service de la barbarie. La guerre maritime actuelle en offre de typiques exemples. L'emploi méthodique, sur une vaste échelle, d'engins cachés sournoisement au sein des eaux et dont l'explosion peut en quelques minutes précipiter dans les abîmes de la mer des centaines de braves marins, n'est-il pas un odieux et terrible défi jeté à notre civilisation soi-disant humanitaire et pacificatrice ?

Ne croyons pas, toutefois, que les mines sous-marines soient une invention toute récente.

M. Houllevigue, dans la *Revue de Paris*, nous apprend qu'au siège d'Anvers, en 1585, les Hollandais tuèrent plus de 800 Espagnols avec des engins nommés *vases à explosion*, qui éclataient en s'approchant des navires ennemis. C'étaient des barils remplis de poudre, munis d'un mécanisme d'horlogerie qui provoquait l'explosion au bout d'un temps déterminé.

Plus tard, au siège de La Rochelle, les Anglais employèrent des *pétards flottants* et des *brûlots* ; mais ces engins avaient peu d'efficacité, car la force explosive de la poudre se perdait inutilement dans l'air.

En 1804, pour tenter de détruire la nombreuse flottille réunie par Napoléon au camp de Boulogne, les Anglais envoyèrent contre elle quarante barils de poudre dont l'explosion ne causa pas de dommages sérieux.

Tout autres sont les effets des explosifs si leur éclatement se produit non à la surface de l'eau, mais à une certaine profondeur.

La première application des mine sous-marines fut faite pendant la guerre de l'indépendance des Etats-Unis. Elle est due à l'Américain *Bushnell* qui eut l'idée d'immerger